

## Code d'éthique

À l'attention des employé.es et des bénévoles du Comité Logemen'mêle

Le milieu de l'action communautaire autonome est porteur de valeurs, adopte une vision à long terme de transformation sociale et prône une approche globale de la personne. Le Comité Logemen'mêle fait partie de cette mouvance comme organisme en défense individuelle et collective des droits.

La justice sociale, la démocratie, la solidarité et l'équité guident notre engagement, nos actions et nos prises de position, dans une perspective de lutte à la pauvreté.

Nous adoptons, en concordance avec nos valeurs, les pratiques suivantes dans nos interventions :

### **L'approche globale**

Il est important de prendre en considération la totalité de la réalité de la personne venant chercher de l'aide, qui est, d'abord et avant tout, un être humain qui possède un vécu familial, politique, social et environnemental.

### **L'engagement volontaire**

Le libre choix d'une personne de contacter notre organisme est essentiel dans la recherche de solutions. La personne doit aussi se mobiliser dans ses démarches.

### **La réappropriation du pouvoir**

Nous devons guider et soutenir les personnes dans une démarche d'autonomie, nous favorisons la reprise du pouvoir sur leur vie, pour et par les personnes elles-mêmes.

### **L'accueil humain**

Nous portons une attention particulière à la qualité de l'accueil. Nous adaptons notre soutien aux besoins identifiés par la personne.



### **La confidentialité**

Les personnes qui font appel à l'organisme ont droit à la confidentialité. Nous partageons de l'information avec d'autres ressources sur une personne, seulement si cette dernière a donné son autorisation.

### **La participation à la vie associative**

Nous favorisons l'implication des personnes à notre vie associative. Les membres ont la possibilité de s'impliquer dans les divers comités et au sein du conseil d'administration. Les activités d'éducation populaire et de mobilisation sont ouvertes à toute la population.

### **Les rapports égaux**

Les rapports entre intervenant.es et les personnes qui viennent chercher de l'aide sont égaux. L'expertise des intervenant.es doit favoriser la prise en charge de la personne par elle-même, le tout dans le respect de ses choix et des solutions adaptées à sa situation.

**Nous croyons que l'accès à un logement sécuritaire et abordable est un droit, et non un privilège.**

Nous souhaitons que les employé.es et les bénévoles adhèrent librement et volontairement à ce code d'éthique, et qu'ils.elles s'engagent ainsi à être partie prenante du mouvement de l'action communautaire autonome et de la défense collective des droits.